

Annecy L'agglomération donne un grand coup de pédale

Dans le but de favoriser les déplacements domicile-travail en deux-roues, la communauté d'agglomération du Grand Annecy (Haute-Savoie) accélère les projets de pistes cyclables prévus par le plan de déplacement urbain présenté en décembre 2019. Afin de doubler d'ici à dix ans le réseau existant (150 km), 15 km de voies nouvelles seront réalisés chaque année pour un montant de l'ordre de 4 M€.

Franchissements en projet. Afin d'aménager ces itinéraires sécurisés, directs, est/ouest et nord/sud, élus et techniciens se sont affranchis de « certaines règles de l'art qui compliquent terriblement les tracés », explique-t-on à la communauté d'agglomération. Les points noirs ont été supprimés sans attendre, et

des ajustements seront ensuite réalisés si nécessaire. Certains petits chantiers de marquage de la chaussée ou d'installation de quilles ont aussi été lancés dès le mois de mai. Le parc de vélos à assistance électrique loués pour 1 euro par jour a été renforcé, tout comme l'offre temporaire de stationnement. L'accent est également mis sur la création d'un observatoire associant collectivités, usagers, associations et loueurs de cycles.

D'autres projets plus conséquents sont à l'étude. Ils concernent notamment le secteur de la gare où une voie double dédiée à la circulation automobile pourrait devenir simple afin de libérer l'espace nécessaire à la création d'une piste cyclable passant au-dessus de la voie ferrée. A Cran-Gevrier, la construction d'une passerelle mixte pour piétons et cyclistes franchissant l'A 41 est envisagée. Ces projets devraient être repris et amplifiés par la nouvelle équipe élue à la communauté d'agglomération d'Annecy. ● Claude Thomas



Haute-Savoie Ecole avec vue sur le lac Léman

En terrasse sur le lac Léman, le village de Lugrin (Haute-Savoie) est de plus en plus prisé. Pour accompagner cet essor démographique, la commune vient de réaliser une extension de son école élémentaire (1 300 m² pour un coût de 1,63 M€ HT). De nouvelles cour et demi-pension ont été créées, ainsi que quatre

salles de classe. Ces volumes s'intègrent dans la pente « de manière raisonnée », en demi-niveau. Les architectes des Ateliers O-S se sont inspirés de la forme de la grange, emblématique du patrimoine local, pour concevoir un bâtiment parallélépipédique sur un socle en béton, coiffé d'une toiture à double pente de couleur rouille en acier Corten. De grandes ouvertures l'éclairent. Une galerie couverte longe la cour des maternelles et raccorde l'entrée du nouvel équipement au groupe scolaire existant. Cet espace en colonnade peut se transformer en préau. ● Vincent Charbonnier